

Conditions générales de vente Système de prépaiement en ligne «BICONTcasa»

Introduction

La version originale de ces conditions d'utilisation est la version allemande. Les versions dans d'autres langues sont des traductions. En cas de difficultés d'interprétation, le texte allemand fait foi.

Objectif

Les présentes CGV règlent l'exploitation et l'encaissement des frais des systèmes de prépaiement en ligne ainsi que l'établissement des décomptes correspondants par ELEKTRON pour le compte de sa cliente.

Prestations d'ELEKTRON

Les services suivants sont inclus (cette liste est exhaustive) :

- Exploitation et maintenance du système prépayé en ligne "BICONTcasa
- Virement mensuel de l'avoir avec décompte détaillé
- Assistance pour les propriétaires, les gérants, les concierges et les utilisateurs
- Dépannage de la borne de recharge BICONTcasa sur place
- Frais d'Internet et de téléphonie mobile (si fournis par ELEKTRON)
- Hébergement des données en Suisse
- Gestion des comptes d'utilisateurs et des comptes de correspondance de la
- Frais de transaction et gestion des versements
- Respect de la législation sur la protection des données

Objets du contrat

Ces CGV couvrent tous les objets pour lesquels une **station de chargement BICONTcasa** est utilisée et dont les machines sont équipées de **BICONT Card-Systems**.

Le portefeuille d'objets peut être complété ou réduit selon les besoins. Certains objets peuvent être résiliés du portefeuille d'objets avec un préavis de 60 jours pour la fin de chaque mois, tant qu'il reste au moins une **station de recharge BICONTcasa** active et un **système BICONT Card** actif dans le portefeuille.

Utilisateur

Les utilisateurs du **système de cartes BICONT** sont des parties contractantes de la cliente et ne sont donc qu'indirectement parties aux présentes CGV. Néanmoins, tous les accords d'utilisation conclus avec les utilisateurs sont liés à ces CGV. Si celles-ci devaient être adaptées ou résiliées pour tous les objets, cela s'appliquerait, conformément aux "Conditions d'utilisation **BICONTcasa**", simultanément aux utilisateurs concernés.

Le client s'engage à informer directement les utilisateurs de son objet des frais d'utilisation à payer.

Support

Le support fourni par ELEKTRON à la cliente et aux utilisateurs est conforme à l'annexe 1.

Recouvrement et frais

La fourniture du service nécessite qu'ELEKTRON gère des avoirs au nom de la cliente.

La cliente reçoit la preuve des versements effectués par les utilisateurs ainsi que la facture conforme à la loi des frais encourus par mois. Ces factures sont compensées avec le compte collectif si le solde de celui-ci est positif. Dans les cas où le solde est insuffisant, les montants restants doivent être réglés dans les 30 jours.

Le montant des frais est déterminé par les conditions figurant à l'annexe 2.

ELEKTRON est en droit d'adapter les taxes en respectant un délai de préavis de 90 jours.

Si le client ne résilie pas le contrat de service de la station de recharge BICONTcasa **dans les 30 jours suivant l'annonce de l'adaptation des frais**, les adaptations des frais sont considérées comme acceptées.

Les avoirs des comptes d'utilisateurs et des comptes collectifs ne sont pas rémunérés.

Clause de non-responsabilité

La responsabilité d'ELEKTRON se limite à la préméditation et à la négligence grave.

Durée / Fin

Un contrat de service pour une **borne de recharge BICONTcasa** est conclu pour une durée indéterminée. Sa durée minimale est de 12 mois. Ensuite, il peut être résilié par chacune des parties avec un préavis de 90 jours pour la fin de chaque mois.

Entrée en vigueur

Les présentes conditions générales entrent en vigueur dès l'émission d'un contrat de service pour les **stations de recharge BICONTcasa**.

Succession juridique

Les parties s'engagent à transférer leurs droits et obligations découlant des présentes CGV à leurs successeurs légaux.

Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse. Le tribunal compétent est celui du siège d'ELEKTRON.

Disposition finale

Si une ou plusieurs dispositions des présentes CGV sont ou deviennent totalement ou partiellement invalides, la validité des autres dispositions des CGV n'en est pas affectée. Les parties sont tenues de remplacer une disposition invalide ou nulle par une disposition conforme à l'ordre juridique applicable et qui se rapproche le plus, du point de vue économique, de la disposition à remplacer.

ELEKTRON AG

Au ZH, 01 mai 2025

Annexe 1 au système de prépaiement en ligne "BICONTcasa" : heures d'assistance

En cas de dysfonctionnement ou de questions relatives au système prépayé BICONTcasa, le support ELEKTRON est à votre disposition.

Heures de support :

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00,

à l'exception des jours fériés fédéraux, cantonaux et locaux et de la période du 24 décembre au 2 janvier inclus.

En cas de panne et pendant les heures d'assistance mentionnées ci-dessus, ELEKTRON réagit dans les quatre heures.

ELEKTRON peut facturer séparément les prestations qui dépassent l'étendue des prestations selon les CGV.

Coordonnées du support

Courrier électronique : support@bicontcasa.ch

Téléphone : +41 44 781 04 74

Annexe 2 au système de prépaiement en ligne "BICONTcasa" : frais, valables à partir du 1er mars 2025

Frais pour les clients (administrations et propriétaires)

Taxe de base station de recharge BICONTcasa	CHF 100.00	hors TVA, par mois par station de recharge, payable annuellement Y compris le dépannage de la station de recharg sur place. En cas de sources de panne externes, les frais sont facturés séparément.
--	------------	--

Frais pour les utilisateurs

Frais de service Système prépayé en ligne	14.0%	hors TVA, de la taxe de lavage versée
Bulletins de paiement QR électroniques	CHF 0.00	Envoi par e-mail
Bons de paiement QR physiques	CHF 2.00	6 pièces à CHF 30.00
Carte d'utilisateur prépayée	CHF 15.00	
Solde du compte et remboursement	CHF 5.00	

Le client s'engage à informer directement les utilisateurs de son objet des frais d'utilisation à payer.